



## Défi majeur – la gestion des ressources humaines

1 mai 2020

La question de la gestion des ressources humaines est une grande préoccupation pour notre milieu. L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est là pour vous soutenir.

---

### Bulletin d'information du ministère de la Famille

Depuis le début des services de garde d'urgence, la gestion des ressources humaines a présenté un défi majeur pour notre milieu. Maintenant que nous nous dirigeons vers le retour à la normale ou, plutôt, la « nouvelle normale », l'AGPQ vous rappelle qu'elle est là pour vous supporter dans votre démarche.

D'ici peu, si ce n'est déjà fait, le gouvernement va vous envoyer le bulletin du 1 mai 2020. Ce bulletin traite des différentes questions concernant la gestion des ressources humaines. Entre autres :

- Les employées vulnérables;
- Les employées vivant avec des personnes vulnérables;
- Les employées qui refusent de travailler;
- Les employées de plus de 60 ans;
- Etc.

Malheureusement, il arrive souvent que plus on reçoit de l'information, plus on a des questions. Donc, après avoir pris connaissance des nouveaux documents transmis par le gouvernement, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de plus de précisions ou si vous avez un cas particulier. Nous sommes en communication constante avec le ministre de la Famille, les membres de son cabinet et la haute direction du Ministère de la Famille. Ayez l'assurance que vos préoccupations seront communiquées.

Comme d'habitude, vous pouvez nous joindre par courriel à [correspondance@agpq.ca](mailto:correspondance@agpq.ca), ou en laissant un message au bureau 514-485-2221 et Nathalie Alain communiquera avec vous. Vous pouvez aussi nous envoyer un texto à 514-214-2157.

---

## Renouvellement de votre adhésion à l'AGPQ ou première adhésion

Merci à tous ceux qui ont déjà renouvelé. Si vous avez envoyé un chèque par la poste. Il se peut que nous ne l'ayons pas encore reçu car vu que nous travaillons à distance et nous ne faisons pas la cueillette du courrier à tous les jours.

Si vous n'avez pas encore renouvelé, vous pouvez le faire de plusieurs façons :

- Par carte de crédit en ligne en vous rendant sur notre site Internet [agpq.ca](http://agpq.ca);
- Par carte de crédit par téléphone en laissant un message à 514-485-2221 et Nathalie Alain communiquera avec vous pour faire le renouvellement;
- Ou par chèque payable à : Association des garderies privées du Québec (et non pas à AGPQ).

Comme nous le disons toujours, il est important d'avoir un très grand appui du réseau lorsqu'on vous représente devant les instances gouvernementales. Plus on a de membres, plus on a l'écoute des autorités.

Si vous n'est pas membre de l'AGPQ et désirez l'être, vous n'avez qu'à laisser un message au 514-485-2221 et nous vous rappellerons ou envoyez un courriel à [info@agpq.ca](mailto:info@agpq.ca)

L'an dernier, vous étiez nombreux à vous joindre à notre grande famille ce qui a permis l'embauche d'une 2e employée, madame Nathalie Alain. Nathalie a été une ressource importante non seulement pendant la dernière année mais surtout dans ce temps de crise. L'AGPQ est en plein essor et continuera à grandir mais ce ne sera possible qu'avec votre appui et contribution.

---

## Ca va bien aller....

Le conseil d'administration de l'AGPQ Samir Al-Hamad, Mona Lisa Borrega, France Quirion, Lorraine Bégin, Catherine Moreau, Guylaine Painchaud et Lucia Spiridigliozzi. Ainsi que notre équipe; Nathalie Alain et Guylaine Guy.

**Ensemble, unis et fort!**

**Le conseil d'administration de l'AGPQ**

## L'Association des garderies privées, souvent copiée mais jamais égalée !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau :

membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.



**AGPQ**

7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,  
Montréal (Québec) H1M 2Y2  
Tél : 514-485-2221 poste 0  
Sans Frais : 1-888-655-6060  
Web : [www.agpq.ca](http://www.agpq.ca)